



Communiqué de Presse

21 Février 2006

---

LA LIGNE HISTORIQUE DU MONT CENIS EST-ELLE  
UNE ALTERNATIVE AU LYON-TURIN ?

---

Un certain nombre de voix ont avancé au cours des dernières semaines que la ligne ferroviaire, construite en 1871 pourrait accepter une augmentation notable de son trafic et même se substituer au projet d'une nouvelle liaison entre Lyon et Turin.

**Le Comité pour la Transalpine** rappelle les arguments, parfois oubliés ou méconnus, qui ont conduit au rejet d'une telle solution il y a déjà plus de dix ans, à savoir :

- **La Sécurité :**

La réglementation interdit aujourd'hui la construction de tunnels monotubes de grande longueur, qu'ils soient d'ailleurs routiers ou ferroviaires. Les accidents dramatiques des tunnels du Mont-Blanc, du Saint-Gothard et du Fréjus ont-ils déjà été oubliés ? D'autre part, en cas d'interruption de service du tunnel du Mont Cenis, il n'existe aucune alternative ferroviaire entre la France et l'Italie.

- **L'efficacité énergétique**

Les pentes de cette ancienne voie de chemin de fer interdisent à un train fret moderne de grande capacité de franchir cet obstacle sans s'arrêter : il faut d'abord diviser chaque train, doubler les locomotives, franchir le tunnel en altitude et de l'autre côté, recommencer, reformer le train et dételer les machines supplémentaires !! Comment être compétitif et fiable face à la route dans ces conditions ? C'est le passage des trains de fret – et non celui des TGV- qui a imposé le profil de plaine et la grande longueur du nouveau tunnel transfrontalier (tous les projets similaires, en Suisse en particulier, ont adopté ce même concept).

- **La vitesse**

Les trains voyageurs à Grande Vitesse y rouleront de toute façon à allure réduite compte tenu des petits rayons de courbure adoptés il y a plus de 150 ans. Ils ne pourront donc pas entrer en concurrence avec les liaisons aériennes, hautement dommageables pour la couche d'ozone, qui ont augmenté de 70 % en 10 ans entre Paris/Lyon et le Nord de l'Italie !

- **La protection de l'Environnement :**

Une fois achevée, la liaison transalpine comportera, entre Lyon et Turin, une longueur de tunnels d'environ 144 kilomètres, soit un total quatre fois supérieur à celui de la ligne actuelle. Aussi l'atténuation des nuisances sonores et visuelles en sera d'autant plus concrète et bénéfique aux communes traversées.

- **La Capacité**

Concernant le tunnel du Mont Cenis, les chiffres les plus divers ont été avancés quant à sa capacité théorique, lesquels passent sous silence les restrictions de sécurité –déjà évoquées- et la capacité réelle des lignes d'accès dans la basse vallée de Suse ou les vallées savoyardes.

En tout état de cause, la capacité maximum, après la fin des travaux en cours d'agrandissement du gabarit, est **d'environ la moitié du trafic total (rail+route)** de marchandises qui ont traversé le nord des Alpes en 2004. Tout trafic supplémentaire dans l'avenir produira inévitablement un accroissement du nombre de poids lourds dans les Alpes.

**Le choix de maintenir la seule ligne existante en service ne permettra pas un report modal significatif de la route vers le rail et serait un encouragement à réclamer tôt ou tard le doublement des tunnels routiers transalpins.**

Rappelant que les pays signataires de la Convention Alpine se sont engagés à ne pas réaliser de nouvelles infrastructures routières dans les Alpes, **le Comité pour la Transalpine** dénonce la désinformation autour d'une alternative, dont les effets négatifs sur la santé des populations, l'environnement, l'économie des régions rhônalpine et piémontaise ne sont que trop criantes. Il encourage la poursuite d'un dialogue constructif entre les représentants de chacun des états et les élus des communes concernées par le futur chantier, afin de déterminer les compromis acceptables entre toutes les parties.

**Le tunnel du Mont Cenis reste une solution palliative  
dans l'attente de l'ouverture du tunnel transfrontalier  
mais en aucun cas la réponse adaptée  
aux liaisons ferroviaires entre la France et l'Italie.**

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com)  
[info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com)  
Tél. 04 72 59 51 57